

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Poulvac E. Coli</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Synonymes</b>	POULVAC® * Escherichia Coli Vaccine, Live Culture
<b>Usage recommandé</b>	Vaccin vétérinaire
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Non destiné à l'usage humain
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Nom de la compagnie (É-U)</b>	Zoetis Inc.
	10 Sylvan Way Parsippany, New Jersey 07054 (États-Unis )
<b>Rocky Mountain Poison &amp; Drug Safety</b>	1-866-531-8896
<b>Département de soutien aux produits / soutien technique</b>	1-888-963-8471
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300  CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
<b>Nom de la compagnie (CA)</b>	Zoetis Canada Inc. 16740 Trans-Canada Highway Kirkland, Quebec, H9H 4M7
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300
<b>Adresse courriel</b>	soutienauxproduits@zoetis.com
<b>Département de soutien aux produits</b>	1-800-461-0917

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

**Fournisseur** Non disponible.

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.
<b>Dangers pour la santé</b>	Non classé.
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.
<b>Éléments d'étiquetage</b>	
<b>Symbole de danger</b>	Aucune.
<b>Mention d'avertissement</b>	Aucune.
<b>Mention de danger</b>	Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
<b>Intervention</b>	Se laver les mains après utilisation.
<b>Stockage</b>	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
<b>Élimination</b>	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Peut provoquer une irritation cutanée. Peut causer des réactions d'hypersensibilité chez les individus sensibles.
<b>Autres dangers</b>	Aucun(e) connu(e).

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Sulfate d'ammonium		7783-20-2	< 3
Phosphate de potassium		7778-77-0	< 3
Escherichia coli, live		Non attribué	
Gentamicine		1403-66-3	##
Saccharose		57-50-1	

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

**Remarques sur la composition** ## Traces

### 4. Premiers soins

#### Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

#### Contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

#### Ingestion

Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Faire vomir seulement sur les directives du personnel médical. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Des réactions allergiques sont possibles. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Toux. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Dermatite. Éruption. Irritation oculaire grave.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traiter de manière symptomatique.

#### Informations générales

Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs appropriés

Eau pulvérisée. Mousse antialcool. Poudre. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

#### Équipement/directives de lutte contre les incendies

Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés.

#### Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

#### Risques d'incendie généraux

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir à l'écart le personnel non requis. S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter la formation de poussières pendant le nettoyage. Éviter l'inhalation de la poussière du produit renversé. Éviter l'inhalation des vapeurs et des brouillards. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

## Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

S'assurer une ventilation adéquate.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## Précautions relatives à l'environnement

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker à des températures entre 2 °C et 7 °C (36 et 46°F). Toute exposition prolongée à des températures élevées peut affecter la puissance. Ne pas congeler. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil d'exposition)

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Saccharose (CAS 57-50-1)	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
--------------------------	-----	----------------------

#### Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Saccharose (CAS 57-50-1)	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
--------------------------	-----	----------------------

#### Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)

Composants	Type	Valeur	Forme
------------	------	--------	-------

Saccharose (CAS 57-50-1)	TWA	3 mg/m <sup>3</sup>	Fraction respirable.
		10 mg/m <sup>3</sup>	Poussières totales.

#### Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Saccharose (CAS 57-50-1)	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
--------------------------	-----	----------------------

#### Canada. VLEP du Nouveau-Brunswick: valeurs limites seuils (VLS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGIH de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Saccharose (CAS 57-50-1)	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
--------------------------	-----	----------------------

#### Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Saccharose (CAS 57-50-1)	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
--------------------------	-----	----------------------

#### Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Saccharose (CAS 57-50-1)	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
--------------------------	-----	----------------------

#### Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Saccharose (CAS 57-50-1)	15 minutes	20 mg/m <sup>3</sup>
--------------------------	------------	----------------------

<b>Valeurs biologiques limites</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
<b>Analyse des risques par niveaux de contrôle</b>	Gentamicine - Zoetis BDP2 (limiter l'exposition à l'étendue 100ug/m3 à < 1000ug/m3)
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale normalement adéquate.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Les gants étanches sont recommandés s'il y a des risques de contact cutané avec le médicament et pour les opérations de traitement en vrac.
<b>Autre</b>	Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de laboratoire.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. On doit fournir des équipements de protection respiratoire lorsqu'il y a un risque d'exposition à des poussières, des brumes, des aérosols ou des vapeurs. Si la limite d'exposition professionnelle applicable (OEL) est dépassée, porter un appareil respiratoire approprié avec un facteur de protection suffisant pour contrôler les expositions inférieures à la OEL. Si les expositions aux microbes sont dans les étendues de la BDP (Bande d'exposition professionnelle) ou les dépassent, portez un appareil respiratoire dont le facteur de protection est suffisant pour limiter les expositions au minimum de l'étendue de la BDP.
<b>Dangers thermiques</b>	Sans objet.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	Poudre.
<b>État physique</b>	Solide.
<b>Forme</b>	Solide.
<b>Couleur</b>	Pale yellow to Reddish white
<b>Odeur</b>	Sans odeur.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage de points d'ébullition</b>	100 °C (212 °F)
<b>Inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	> 6 - < 8
<b>Viscosité cinématique</b>	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Non disponible.

<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) (valeur log)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Masse volumique et/ou densité relative</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Caractéristiques des particules</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Contact avec des matériaux incompatibles. Stocker à des températures entre 2 °C et 7 °C (36 et 46°F). Toute exposition prolongée à des températures élevées peut affecter la puissance. Ne pas congeler.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Agents comburants forts. Cette matière peut être dénaturée ou désactivée par une gamme de solvants organiques, de sels ou de métaux lourds.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	L'inhalation de poussières peut causer une irritation respiratoire.
<b>Contact avec la peau</b>	On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau. Peut provoquer une irritation cutanée. Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques.
<b>Contact avec les yeux</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Gentamicine	Espèces: Lapin Gravité: Aucun effet irritant
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.

<b>Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	Des réactions allergiques sont possibles. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Toux. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Dermatite. Éruption.
--	--

### Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.
-----------------------	-------------------------------------

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Gentamicine (CAS 1403-66-3)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Intramusculaire</b>		
DL50	Rat	463 mg/kg
	Souris	167 mg/kg
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	6600 mg/kg
<b>Sous-cutané</b>		
DL50	Rat	710 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Saccharose (CAS 57-50-1)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	29700 mg/kg
Sulfate d'ammonium (CAS 7783-20-2)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Cutané</b>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
<b>Inhalation</b>		
CL50	Cobaye	900 mg/m3, 8 heures
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
<b>Contact avec les yeux</b>		
Gentamicine	Espèces: Lapin	Gravité: Aucun effet irritant
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant</b>		
Saccharose (CAS 57-50-1)	Irritant	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas un sensibilisant respiratoire.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétotoxique.	
<b>Mutagénicité</b>		
Saccharose	Mutagénicité bactérienne (Ames)	Résultat: négatif Espèces: Salmonella
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.	
<b>Carcinogènes selon l'ACGIH</b>		
Saccharose (CAS 57-50-1)	A4	Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
<b>Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité</b>		
Saccharose (CAS 57-50-1)		Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
<b>Effets sur le développement</b>		
Gentamicine	75 mg/kg/j.	Développement de l'embryon/du foetus, Toxicité pour le développement Résultat: DMENO Espèces: Rat Organe: Intramusculaire
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.	
<b>Danger par aspiration</b>	Pas un danger par aspiration.	
<b>Autres informations</b>	Les antigènes inclus dans ce produit sont non infectieux. Ils ont tous été préparés à partir de préparations atténuées naturellement de microorganismes. Peut causer des réactions d'hypersensibilité chez les individus sensibles.	

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Éviter le rejet dans l'environnement. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis pour la classification dangereux pour le milieu aquatique.

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Sulfate d'ammonium (CAS 7783-20-2)			
<b>Aquatique</b>			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Daphnie ( <i>Ceriodaphnia dubia</i> )	52 - 67 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête ( <i>Pimephales promelas</i> )	> 20 mg/l, 96 heures

**Persistance et dégradation** Aucune donnée disponible pour ce produit.

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible.

**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.

**Autres effets nocifs** On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

## 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleurs technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre.

**Emballages contaminés** Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Sans objet.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

## Règlements internationaux

### Convention de Stockholm

Sans objet.

### Convention de Rotterdam

Sans objet.

### Protocole de Kyoto

Sans objet.

### Protocole de Montréal

Sans objet.

### Convention de Bâle

Sans objet.

## Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

**Date de publication** 02-Juin-2017

**Date de la révision** 09-Mai-2024

**Version n°** 02

**Avis de non-responsabilité** Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

**Informations relatives à la révision** Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu entièrement.